

Copie à: - Ambassade de Suisse, Washington, en la remerciant
de son message du 30.3.1976
- MM. Ja, D, Krl, Gro

BERNE, le 2 avril 1976

Monsieur le Directeur
René Retornaz
Fédération horlogère
6, Rue d'Argent
2501 B i e n n e

USA 841.8.AVA
807 GATT

Monsieur le Directeur et cher Monsieur,

En complément à la lettre de notre Division concernant l'inclusion des montres dans les négociations du GATT et en réponse à vos lignes du 19 mars relatives au traitement douanier des produits horlogers électroniques, je vous livre ci-après mes commentaires au sujet des idées avancées par vous dans votre missive précitée.

Bien que l'industrie horlogère américaine ait baissé ses revendications, passant de \$ 5.37 (Mills Bill) à \$ 3.95 (Timex), il ne me paraît pas très opportun d'entamer des pourparlers à ce stade déjà et en partant d'une fourchette aussi large. J'ai plutôt le sentiment que les producteurs de montres aux Etats-Unis seront prêts à réduire davantage encore leurs exigences, à condition bien entendu que nous soyons disposés à faire preuve de patience, ce qui améliorerait d'autant notre position de départ en cas de discussions dans ce domaine. En outre, l'opposition ferme de la part des électroniciens américains à l'égard d'une augmentation des droits de douane croîtra probablement au cours des mois à venir, ce qui, pour nous, constitue une raison de plus de ne pas trop nous hâter en la matière.

Rien n'empêche cependant que vous mainteniez les liens établis avec Bulova dans cette affaire, de préférence dans une optique dilatoire, au début du moins. Vous éviteriez ainsi de donner à vos partenaires l'impression que vous n'êtes plus intéressé à poursuivre le dialogue et cela vous permettrait aussi de garder toutes les portes ouvertes.

Je serais heureux de savoir si ma manière de voir, que Monsieur Probst partage d'ailleurs, rencontre votre approbation. Du fait que je m'absenterai pour deux semaines à partir du 10 avril, je vous saurais gré de bien vouloir me faire part de votre réaction en me téléphonant entre le 5 et le 8 avril.

Je voudrais profiter de cette occasion pour vous demander de m'excuser de ne pas vous avoir envoyé un mot personnel à l'hôpital. Mes multiples absences de Berne ainsi que la surcharge de travail m'en ont malheureusement empêché, mais j'ose faire appel à votre bienveillante compréhension. J'ai appris

- 2 -

que votre convalescence s'effectue rapidement et je vous adresse mes meilleurs voeux de rétablissement.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur et cher Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

(K. Jacobi)